

Gábor CSÍKY

Chateaubriand et la Restauration

Chateaubriand nous présente la Restauration comme une sorte de période historique mineure. Lorsque les grands crimes font place à la platitude, ils commencent à faire sentir l'échec de la Restauration : nullité stérile étouffant tout ce qui s'élève au-dessus de sa réalité vulgaire. L'absence de grandeur n'est pas propice au chant du poète, les élévations et les abaissements éphémères n'ont rien de commun avec la gloire des époques précédentes. Par un enchantement maléfique, l'agonie de l'Ancien Régime ne s'achève pas encore et prolonge cette succession de générations mort-nées qui ne peuvent en finir avec les tentatives avortées de mettre au monde une société et un ordre nouveaux :

Retomber de Bonaparte et de l'Empire à ce qui les a suivis, c'est tomber de la réalité dans le néant, du sommet d'une montagne dans un gouffre. Tout n'est-il pas terminé avec Napoléon ? Aurais-je dû parler d'autre chose ? Quel personnage peut intéresser en dehors de lui ? De qui et de quoi peut-il être question, après un pareil homme ? Dante a eu seul le droit de s'associer aux grands poètes qu'il rencontre dans les régions d'une autre vie. Comment nommer Louis XVIII en place de l'empereur ? Je rougis en pensant qu'il me faut nasillonner à cette heure d'une foule d'infimes créatures dont je fais partie, êtres douteux et nocturnes que nous fûmes d'une scène dont le large soleil avait disparu¹.

L'autorité de la tradition : la dette et l'héritage

Si un seul mot devait être prononcé au terme de cette descente dans les profondeurs des souvenirs de l'assassinat de Louis XVI, c'est celui d'impardonnable. Ce mot s'applique parfaitement à un crime qui, en raison de la profondeur du malheur dont la victime est accablée, peut être qualifié d'injustifiable. Il s'applique également aux acteurs qui ont nommé perpétré ces crimes. Il s'applique aussi au lien le plus intime entre le peuple et la mort du monarque, entre le coupable et le crime. Il est difficile de déterminer avec exactitude si le procès de Louis XVI était celui de la monarchie ou celui de sa personne. Malgré les différences évidentes entre la monarchie héréditaire anglaise et la monarchie élective, la hantise des souvenirs de l'exécution de Charles fait écho à l'assassinat de Louis XVI. Les parallélismes avec le précédent anglais dénoncent le meurtre qui se trouve au cœur de ces événements². Que Chateaubriand parle de « la doctrine du

¹ CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, éd. M. Jean-Claude Berchet, Paris, Bordas, 1989-1998, t. III, p. 11, coll. « Classiques Garnier ». Nos références renvoient par la suite à cette édition.

² Cf. : *Grands écrits politiques*, présentation et notes par Jean-Paul CLEMENT, Paris, Imprimerie nationale, 1993. 2 vol., 796 p., coll. « Acteurs de l'histoire ». Voir encore : « Enfin, un homme a

Régicide » ou des « Illusions des Apologues de la mort de Louis XVI », son style vibrant donne un autre ton à ces textes que celui des *Mémoires*. Les régicides anglais et leur rapport avec ceux de la France ainsi que les autres analyses de l'écrivain montrent l'impossibilité de justifier l'exécution de Louis XVI. Tout en dissipant les soupçons qui pèsent sur les émigrés, Chateaubriand évoque les bienfaits du roi qui assurent la prospérité de la France. Il fait notamment l'éloge de la Charte qui peut rétablir l'unité nationale, et les défend ainsi contre les constitutionnels et les royalistes. Même s'il se réfère souvent au modèle anglais, Chateaubriand ne propose pas d'imiter les Britanniques, mais songe à l'élargissement des perspectives gouvernementales sur le plan européen. La Charte est donc la forme la mieux adaptée à la situation du moment car elle « nous fait jouir enfin de cette liberté que nous avons achetée au prix du plus pur sang de la France »³.

Le pardon accordé aux auteurs de l'exécution de Louis XVI est censé ouvrir des perspectives nouvelles pour l'avenir et devient la condition même d'une réconciliation nationale. Il faut pouvoir pardonner aux assassins de Louis XVI, il faut envisager l'avenir et non la vengeance. Chaque régime politique qui s'inscrit sous le signe du meurtre est voué à l'échec. Événement majeur, seule la Restauration peut s'élever au-dessus de ce cercle vicieux. Le monument expiatoire de Saint-Denis pourrait être le symbole d'une nation qui se réconcilie avec son passé, à moins qu'il ne devienne celui d'un souvenir douloureux perpétuant les anciennes hostilités. Or il existe une méfiance mutuelle entre le peuple et son Roi : la confiance du roi a été définitivement ébranlée par un crime inacceptable et injustifiable, alors que le peuple se trouve dans l'impossibilité de rétablir la figure d'un Père collectif et historique après le parricide de 1793. Cet obstacle majeur que Chateaubriand décrit après 1830 apparaît à travers l'image obsédante de la *tombe ouverte*. Le mémorialiste reste attaché, jusqu'au dernier moment de sa vie, aux aînés des Bourbons. Mais ceux-ci risquent de ne pas pouvoir se mettre durablement à l'abri de la vieille monarchie. L'ombre de l'assassinat de Louis XVI plane au-dessus de leur règne, les successeurs de ce monarque ne peuvent plus faire confiance à la nation. La nation, à son tour, se méfie du pardon accordé par la famille royale rétablie. Le peuple et le Roi sont séparés pour toujours par l'échafaud symbolique de Louis XVI :

J'ai dit cent fois et je le répéterai encore, la vieille société se meurt. Pour prendre le moindre intérêt à ce qui existe, je ne suis ni assez bonhomme, ni assez charlatan, ni assez déçu par mes espérances. La France, la plus mûre des nations actuelles, s'en ira vraisemblablement la première. Il est probable que les aînés des Bourbons, auxquels je mourrai attaché, ne trouveraient même pas aujourd'hui un abri durable dans la vieille monarchie. Jamais les successeurs d'un monarque immolé n'ont porté longtemps après lui sa robe déchirée, il y a défiance de part et d'autre : le prince n'ose plus se reposer sur la nation, la nation ne croit plus que la famille

condamné un homme à mort : l'homme condamné était innocent ; l'homme qui l'a condamné n'était point son juge naturel, l'innocent condamné était le Roi ; le prétendu juge était son sujet. Toutes les lois des nations, toutes les règles de la justice ont été violées pour commettre le meurtre. » (t. I, p. 154).

³ *Ibid.*, t. I, p. 225.

*rétablie lui puisse pardonner. Un échafaud élevé entre un peuple et un roi les empêche de se voir : il y a des tombes qui ne se referment jamais.*⁴

Chateaubriand évoque les questions relatives aux journées commémoratives et au monument qui veulent perpétuer le souvenir de l'exécution de Louis XVI. Il est intéressant d'observer ce contraste frappant entre volonté politique vaine qui se manifeste par des lois inutiles, et puissance magique de la religion qui conserve éternellement le souvenir de ses saints. Le monument qui s'attache à ce souvenir non consacré par le culte serait inutilement élevé sur le chemin de la foule distraite, mais il risquerait également de donner une mauvaise leçon à ceux qui ne veulent pas que les larmes du passé endeuillent le présent.

La Charte du 4 juin marque une étape nouvelle du droit public⁵. Les royalistes qui espèrent retrouver la même douceur de vivre que celle d'avant la période révolutionnaire et les mauvaises interprétations du texte de la Charte venues de tous les côtés⁶ caractérisent cette époque dont les principes seront vivement attaqués par Carnot. Dans ses *Réflexions politiques*, Chateaubriand s'inscrit dans la lignée de ceux qui sont à la recherche d'analogies entre les révolutions anglaise et française⁷. Au lieu de subir les supplices effroyables comme en 1660 en Angleterre, les conventionnels régicides seront épargnés en 1814. Le Testament émouvant de Louis XVI s'élève magnifiquement au-dessus de toute haine et de tout ressentiment.

Les débats particulièrement virulents de 1816, entre la Chambre « introuvable » et le ministère Richelieu caractérisent le climat politique, les Cent-Jours suscitant la plus vive animosité des ultras à l'égard des idées de la Révolution. Très mal considérés par les Alliés, cette divergence et ce désordre, ainsi que la dissolution de la Chambre⁸ sont les symptômes alarmants des discussions autour de la Charte. Les idées de Vitrolles sur le choix des ministres visent à réduire l'autorité du roi, contrairement à l'avis de Guizot⁹, conseiller de Decazes. C'est dans ce contexte politique caractérisé par les antagonismes que Chateaubriand publie sa *Monarchie selon la Charte*, qu'il considère comme un catéchisme constitutionnel¹⁰. Conformément à la conception de Montesquieu et de Ferrand, cette charte assure une position privilégiée au roi pour les lois : même le droit de veto des Chambres peut être annulé par l'article 14. Chateaubriand professe l'effacement du roi dans la direction des affaires et l'indépendance presque complète des ministres appréciant

⁴ *Op. cit.* t. IV, p. 510

⁵ Égalité devant la loi et devant l'impôt, égale admissibilité aux emplois, liberté individuelle, liberté de conscience et de culte, inviolabilité des propriétés, etc.

⁶ Par exemple des Royalistes, des Bonapartistes ou encore des Conventionnels.

⁷ Cf. Saint-Simon, Augustin Thierry, Boulay de la Meurthe, Mignet, Armand Carrel, Guizot, etc.

⁸ La dissolution de la Chambre est préparée par Decazes.

⁹ *Grands écrits politiques*, t. II, p. 304 : « Ainsi Guizot, doctrinaire modéré, exaltait l'autorité royale alors que Vitrolles, le monarchiste pur, la minimisait. Tels sont les jeux de la politique et du hasard ! ». Le jeune Guizot, qui devient en 1812 à l'âge de vingt-cinq ans, professeur-adjoint d'histoire moderne à la Faculté des Lettres de Paris, doit beaucoup à l'appui de Chateaubriand pour sa nomination par Fontanes.

¹⁰ *Ibid.*, t. II, p. 305 : « Chateaubriand allait beaucoup plus loin que Vitrolles et formulait dans toute sa rigueur la théorie parlementaire, transaction entre l'hérédité et la démocratie, au prix d'une interprétation prétorienne de la Charte, s'écartant de l'intention même de ses rédacteurs ».

librement ses positions¹¹. La personne du roi est infaillible et s'élève au-dessus des débats politiques ; elle fait partie du système sans être véritablement impliquée dans les affaires courantes, mais sa présence apparaît comme indispensable au bon fonctionnement de l'Etat. Sans exercer une influence trop directe, le monarque veillerait ainsi sur les actes signés par ses ministres¹². L'enjeu réel d'un tel changement est significatif : le rôle et le statut du roi subissent une transformation extraordinaire, car le roi n'étant plus responsable, c'est tout le pays qui devient, à travers l'opinion, le principal acteur de la vie politique française.

L'aristocratie, dont le rôle se transforme, devient synonyme d'élite qui doit défendre la liberté. Sans que soient oubliés les enseignements du passé, la Chambre des Pairs a une fonction complètement différente d'une noblesse dont le temps est révolu. Son existence se justifie précisément par la garantie des libertés publiques. Mais l'élément le plus important dans les réflexions de Chateaubriand est l'opinion publique qui apparaît à travers la presse. Assurer à tout prix la liberté de la presse devient le leitmotiv de la conception politique de Chateaubriand. Sans cette liberté on ne pourrait jamais combattre efficacement les abus du pouvoir monarchique¹³. Au centre des préoccupations de l'écrivain, on retrouve toujours cette volonté de défendre la liberté¹⁴ en s'appuyant sur la Charte¹⁵. Loin de rétablir les aspects néfastes et anachroniques des systèmes politiques antérieurs, cette charte définit clairement les progrès et les changements de la société. Le projet politique que se fait Chateaubriand d'un régime représentatif se cristallise donc autour de cette Charte¹⁶, qui serait une combinaison extraordinaire des principes de la Révolution¹⁷ et de l'autorité royale. Car, selon l'écrivain, chaque période historique obéit à un principe fondamental, et ce principe reste au cœur de son fonctionnement et de ses résultats. Il serait ainsi possible de retrouver, au sein de la République, cette idée d'égalité qui sera remplacée par l'idée de la force sous l'Empire et qui sera suivie à son tour par celle dont rêve Chateaubriand pendant la Restauration : la liberté.

La construction d'un système représentatif fondé sur la Charte s'inspire du modèle anglais et s'enracine dans les traditions historiques qui préparent l'avènement de cette liberté en France¹⁸. On connaît les attaques virulentes de

¹¹ *Ibid.*, t. II, p. 305.

¹² *Ibid.*, t. II, p. 326 : « La doctrine sur la prérogative royale constitutionnelle est : que rien ne procède directement du roi dans les actes du gouvernement ; que tout est l'œuvre du ministère, même la chose qui se fait au nom du roi et avec sa signature, projets de loi, ordonnances, choix des hommes. Le roi, dans la monarchie représentative, est une divinité que rien ne peut atteindre ; inviolable et sacrée, elle est encore infaillible, car s'il y a erreur, cette erreur est du ministère et non du roi. Ainsi on peut tout examiner sans blesser la majesté royale, car tout découle d'un ministère responsable ».

¹³ *Grands écrits politiques*, t. II, p. 307 : « Dans la monarchie nouvelle, le pouvoir n'a point de bornes, mais il est retenu par un principe renfermé dans son propre sein, la publicité. Détruisez celle-ci, il ne reste qu'un despotisme orangeux ».

¹⁴ Avec des ultras contre Decazes.

¹⁵ Chateaubriand expose ses principales idées dans le *Conservateur*.

¹⁶ Cf. *De la monarchie selon la Charte*.

¹⁷ Égalité, liberté, etc.

¹⁸ Cf. Jean-Paul CLÉMENT, « Chateaubriand et la monarchie de juillet », p. 81-109 dans *Chateaubriand, les Mémoires d'outre-tombe, 4^e partie*. Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1990, p. 84 : « Charles Maurras reprochera à Chateaubriand d'avoir égaré l'ancienne France, sur les chemins

Bonald, de Maistre et de Murras contre la *Monarchie selon la Charte* qu'ils trouvent trop imprégnée du modèle constitutionnel anglais. Mais si Chateaubriand veut porter ses regards hors de France, c'est qu'il ne ménage pas les gouvernements de la Restauration, dont il dénonce les erreurs principales. S'il est vrai que ses critiques portent sur plusieurs groupes politiques, il n'en est pas moins vrai que l'écrivain s'attaque à une figure centrale de cette époque : Decazes, ministre de Louis XVIII, devient la cible privilégiée de la colère de Chateaubriand.

Une constitution politique fondée sur l'Église vise à rallier le clergé à la fois à la liberté et à la légitimité. L'Église doit jouer un rôle plus important dans la société, puisque la monarchie élective peut s'appuyer sur le clergé. L'exemple anglais a déjà montré l'utilité d'une telle démarche¹⁹. Ce texte remarquable s'enrichit, au dernier moment, d'un Post-scriptum à propos de la dissolution de la Chambre²⁰. L'aventure de la publication de cette brochure est extraordinaire, les efforts de Decazes²¹ pour empêcher l'auteur de diffuser son ouvrage s'avèrent inutiles face à l'obstination de Chateaubriand ; il s'oppose en personne aux ordres du ministre devant les ouvriers de l'imprimerie Le Normant. L'écrivain doit payer cher ses convictions politiques, car il ne sera désormais ministre d'État, mais il devra également vendre la Vallée-aux-Loups. Mettre sur le trône un roi légitime n'est possible qu'à travers la Charte²², et ce combat est une étape importante vers la liberté de la presse. L'opinion publique qui s'exprime à travers elle doit être constamment informée et guidée, car les débats de la Chambre, que personne n'entend, ne sont pas suffisants pour transmettre les idées politiques à une nation entière. Les journaux se multiplient et deviennent l'organe principale de l'opinion.

La monarchie constitutionnelle devient ainsi, selon Chateaubriand, la forme politique la mieux adaptée à la réalité du moment. Le pouvoir contrôlé par la Charte est le moyen le plus efficace de défendre et de garantir les libertés publiques. Chateaubriand ne pourra jamais admettre la souveraineté de droit divin, ni celle du peuple. C'est la souveraineté de l'opinion qui apparaît comme la solution idéale et c'est celle qu'il illustre d'une manière éclatante par ses articles dans *Le Conservateur* et dans les *Débats*. Il exerce une influence remarquable sur l'opinion, et il accomplit sa mission de maître à penser et de modèle politique pour la France entière. Le gouvernement doit désormais rendre compte de ses actes devant

pervers de l'anglomanie constitutionnelle, par d'habiles "plagiats du système britannique, libéralisme, gouvernement parlementaire et régime de cabinet", et le renverra aux gémonies du cosmopolitisme anti-français, avec Montesquieu et Voltaire » ou encore p. 81 : « L'écrivain s'est toujours refusé de se compter au nombre des traditionnalistes contre-révolutionnaires à la façon d'un de Maistre ou d'un Bonald. En 1831, dans les *Études historiques*, parlant de la *Théorie du pouvoir*, il a cette phrase : "l'ouvrage de M. de Bonald est comme ces pyramides, palais de la mort qui ne servent au navigateur sur le Nil qu'à mesurer le chemin qu'il a fait avec les flots" ».

¹⁹ Cf. *Grands écrits politiques*, t. II, p. 313 : « Paradoxal à force de réalisme, Chateaubriand rassure en l'enrichissant ce clergé de la restauration, symbole de la contre-révolution, et il le gagne à la liberté ».

²⁰ *Ibid.* « A cette espèce de coup d'état (Viel-Castel), que fut la dissolution, la presse, la presse aussi muselée qu'au temps de l'Empire, n'avait pas bronché. Seul Chateaubriand a eu l'audace de rompre le silence complice. Post-scriptum vengeur et blessant pour le roi ».

²¹ Decazes est alors ministre de la Police.

²² Le retour vers l'Ancien Régime et vers le despotisme n'est plus envisageable.

l'opinion publique et les Chambres. Dans la pensée de Chateaubriand, la Chambre est insuffisante pour représenter la volonté de la nation²³. L'écrivain fait l'éloge du modèle anglais qui a réussi à trouver cet équilibre entre l'aristocratie et la démocratie, où la noblesse serait soutenue et non pas combattue par le peuple. Il ne s'agit pas d'imiter l'Angleterre, mais de retrouver cette vieille tradition culturelle dont la France a besoin pour enraciner son système politique à la fois conservateur et évolutif dans son histoire nationale.

On ne peut insister suffisamment sur l'importance de l'aspect aristocratique qui, débordant ses ouvrages purement politiques, est omniprésent dans l'œuvre de Chateaubriand. Ce sentiment n'a donc rien d'une pensée stérile qui vise à restaurer des modèles anachroniques et nuisibles au bon fonctionnement de la société. Au contraire, il fait jaillir des impulsions nécessaires à une régénération des anciennes mœurs au cœur du système politique du moment. En conservant ces mœurs et en les transposant dans la vie politique actuelle, on ne fait qu'allier les valeurs immuables du passé aux formes adaptées à une réalité nouvelle. La force exceptionnelle et le mérite principal d'une telle démarche résident dans cette volonté de ne pas rejeter tout ce qui était bon pendant les époques précédentes et de ne pas perdre de vue les changements fondamentaux de la société qui créent des besoins nouveaux. Au lieu d'une confrontation simpliste entre les systèmes dépassés et inutiles du passé et l'efficacité de la recherche des formes politiques nouvelles, Chateaubriand tente de réunir dans un mode de pensée cohérent le passé et le présent. La défense obstinée de la liberté, les valeurs chrétiennes et la mission de l'aristocratie assurent le lien permanent entre les événements du présent et la tradition historique dans laquelle il s'enracine.

La tradition du libéralisme aristocratique²⁴ marque profondément les réflexions politiques de Chateaubriand. Il est conscient de la haute tâche d'une noblesse que sa supériorité naturelle destine à s'occuper des grandes affaires de la nation. Elle assure le bon fonctionnement de la monarchie grâce à ses qualités incomparables pour défendre les libertés publiques. Chez Chateaubriand, les valeurs aristocratiques sont au cœur même de ses convictions politiques et de son écriture. Cet attachement inébranlable aux vertus de la noblesse ne l'empêche pas de dénoncer les aspects négatifs de l'absolutisme royal. Le système représentatif, tel qu'il apparaît dans les *Réflexions politiques*²⁵ ou dans la *Monarchie selon la Charte*, est à la base d'un régime fondé sur la grande propriété foncière. On sent l'influence de Rousseau qui voit un lien entre la dégénération morale et le perfectionnement des systèmes scientifiques et artistiques. Ce rapport inversé apparaît chez Chateaubriand, qui observe le même effet néfaste du développement de

²³ Contrairement aux convictions de Sieyès. *Ibid.*, t. I, p. 29 : « Avec la souveraineté de l'opinion, nous voyons une fois encore à l'œuvre le génie transactionnel de Chateaubriand. Entre la souveraineté de droit divin, frappée d'une caducité définitive, et la souveraineté populaire, qu'il rejette de toujours, il introduit l'opinion, le pouvoir de l'opinion, lui donne existence, forme et moyens et influence (presse, brochures, discours). Force ascensionnelle, pur produit du XIX^e siècle naissant, l'opinion formée et organisée par la presse influe sur la marche du gouvernement au travers de la majorité parlementaire issue des élections ».

²⁴ Cf. par exemple Boulainvilliers, Saint-Simon, Fénelon, etc.

²⁵ Parue en 1814. La *Monarchie selon la Charte* sera publiée en 1816.

l'intelligence sur les mœurs. Tout comme les écrits de Chateaubriand, *les Sciences et les Arts* ou la *Prosopopée de Fabricius* témoignent de ces changements irréversibles qui aboutissent inévitablement à l'avènement de la décadence morale. L'utilitarisme²⁶ et la philosophie de l'intérêt s'opposent à la morale immuable²⁷.

La dégénérescence morale d'une société corrompue

Vers 1820, Chateaubriand avait une vision sombre du perfectionnement de la société, comme en témoignent ses articles dans *Le Conservateur*²⁸. Les progrès « physiques » s'organisant autour de l'intérêt au détriment des mœurs, ces changements positifs sur le plan purement matériel représentaient le danger d'une décadence morale. L'oubli de l'honneur et du devoir déracine un peuple aveuglé par les doctrines des « esprits spéciaux²⁹ ».

Dans ses *Œuvres complètes*, Chateaubriand exprime une espérance nouvelle construite précisément sur la possibilité même de la perfectibilité de l'homme qui poursuit sa noble marche vers l'accomplissement de la liberté universelle. La liberté de la presse est une étape importante de cette évolution, et Chateaubriand se lance à corps perdu dans la défense de cette cause³⁰. Christianisme, liberté et progrès sont étroitement liés, le caractère progressiste du christianisme apparaît comme une nécessité absolue pour bien comprendre la vérité ultime de Dieu. Au fur et à mesure que celle-ci se révèle pour l'homme, une nouvelle étape de sa longue ascension se réalise. Incapable qu'il est d'adhérer à une idée si chère à Mme de Staël, à la perfectibilité de l'homme, les convictions religieuses de Chateaubriand n'aboutissent pas aux mêmes résultats, que P. Clarac date entre 1825 et 1830³¹. A la recherche de cette liberté qui rayonne dans l'avenir, Chateaubriand professe une confiance formidable dans la foi catholique, qui doit nous guider vers des destinées nouvelles.

Dans ses réflexions sur la question de l'aristocratie, Chateaubriand opte pour l'élargissement et non pour un abolissement. Si les hommes de talent doivent rejoindre les aristocrates qui ont profité du hasard de leur naissance ou de leur fortune, il ne faut pas abolir néanmoins l'hérédité, ce qui mettrait en péril le principe monarchique. Les idéologies bourgeoises, qui exigent une telle abolition, pourraient aboutir à la disparition d'une classe sans laquelle la royauté n'existerait plus. Le changement des valeurs entraîné par le « système des intérêts » est la conséquence

²⁶ Cf. les travaux de Burke, Malthus, Paine, Godwin, etc.

²⁷ Cf. Jean-Paul CLÉMENT, « L'Anti-Machiavel », in *Chateaubriand, le tremblement du temps* : actes du Colloque de Cerisy, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1994, p. 258 : « Cette société physique signe l'arrêt de mort de toute forme d'aristocratie, de tout ce qui distingue, de toute supériorité, qu'elle soit sociale ou intellectuelle, celle d'un prince ou celle d'un génie. L'homme est de plus en plus intelligent, certes, de plus en plus affranchi de la morale, certes, mais en même temps sa vocation est en quelque sorte amputée parce que ramenée à cette volonté de conquête ».

²⁸ Du mois d'octobre 1818 au mois de mars 1820.

²⁹ Ces esprits orientent désormais leur regard vers le bas, vers une platitude irrémédiable.

³⁰ Sur cette question, sa conception est plus nette dans ses *Œuvres complètes* que dans ses articles du *Conservateur*.

³¹ Cf. Pierre CLARAC, *A la recherche de Chateaubriand*, Paris, Nizet, 1975, p. 17.

directe du triomphe éclatant de la classe moyenne. Les bénéfiques font oublier l'honneur, la « société physique » corrompt les mœurs. Les symptômes alarmants de cette période sans grandeur, où tout s'enfonce dans la médiocrité, n'épargne pas la vie politique dont les acteurs insignifiants n'inspirent qu'une pitié profonde à l'écrivain. Chateaubriand peut voir donc son aristocratie justifiée par la platitude et la médiocrité de la bourgeoisie. S'il prévoit mieux que personne l'avènement d'une révolution industrielle, il repousse avec horreur la bassesse qui en résulte. Il ne refuse pas d'ailleurs la forme républicaine qui, selon le modèle américain, est un système représentatif couronné par une « présidence royale »³².

Avec Daru, le baron Louis, Decazes et Villèle, et également sous la monarchie de Juillet, on assiste à l'émergence d'une société physique qui s'appuie sur le seul principe de l'intérêt dénoncé par Chateaubriand. Il est inutile de revenir ici sur l'actualité de Chateaubriand qui, avec d'autres représentants illustres du romantisme³³, s'attaque avec ferveur aux aspects décevants de notre modernité³⁴. En la simplifiant et en la réduisant à son aspect positif, l'intérêt essaie de dissimuler toute une série de choses, et en particulier la nature profonde de l'homme. L'amputation par la société physique de la société s'appuie sur un leurre. L'économisme qui prend des dimensions de plus en plus redoutables et impose le critère de l'utilité avec une force à la fois irrésistible et désolante entraîne le déclin de la morale, et de celui de tout espoir de grandeur humaine. Fondé par Chateaubriand en 1818, *Le Conservateur* réunit un grand nombre de collaborateurs distingués³⁵. Ce journal des royalistes s'oppose d'emblée à *La Minerve*, car celle-ci appartient aux libéraux³⁶. Chateaubriand trouve ainsi un moyen très efficace pour combattre les ministères successifs³⁷, et son journal connaîtra un succès spectaculaire. Pendant la durée de vie relativement courte du *Conservateur*, l'écrivain écrit une cinquantaine d'articles et ne cesse de débattre des questions d'actualité avec ses collègues. On voit bien que les royalistes n'ont rien d'un parti passéiste, mais au contraire, qu'ils sont ouverts à tous les problèmes de la société. Le triomphe du *Conservateur* réside précisément dans sa volonté systématique d'élargir

³² Cf. Jean-Paul CLÉMENT, « Chateaubriand et la monarchie de juillet » in *Chateaubriand, les Mémoires d'outre-tombe, 4^e partie*. - Paris : Société d'édition d'enseignement supérieur, 1990, p. 99 : « Pour Chateaubriand, comme beaucoup d'hommes de son temps, inspirés de Montesquieu, le bon gouvernement est un gouvernement modéré, limité, ce qui signifie une souveraineté qui ne serait l'apanage de personne, ni du roi, ni du peuple, ni d'aucune classe de la société (Chateaubriand parle le 7 août d'une "souveraineté de la raison", dans des termes qui sont ceux de Guizot). Cela signifie un partage du pouvoir (mixité du gouvernement), "un bornage" mutuel des pouvoirs préexistants à l'ordre politique : roi, peuple, aristocratie ».

³³ Mme de Staël, Goethe, etc.

³⁴ Le règne de l'argent, la déformation des valeurs, etc.

³⁵ Fiévée, Saint-Marcellin, abbé de Lamennais, Villèle, le duc de Fitz-James, Mathieu de Montmorency, le cardinal de La Luzerne, Sosthène de La Rochefoucauld, Louis de Bonald, etc.

³⁶ Benjamin Constant, Royer-Collard, Guizot, etc.

³⁷ Ceux de Richelieu-Decazes et de Dessoles-Decazes. Cf. *ibid.*, t. II, p. 529 : « Fondateur du *Conservateur* (1818-1820), leader des *Débats* (1824-1830), créateur de la *Société des amis de la presse* (1827), Chateaubriand exerça par la presse une influence considérable sur l'opinion de son temps, y trouvant la compensation des échecs de sa carrière ministérielle ».

le cadre strict des débats politiques³⁸. Il convient de rappeler ici l'article du 5 décembre 1818, dont on retrouve certaines parties dans les *Mémoires*, et qui nous avertit des dangers de la politique des intérêts qui serait, selon le mot de J.-P. Clément, la mort de l'homme³⁹.

La corruption des mœurs est donc une mort plus radicale, une perte mille fois plus dangereuse pour les bases de la société que la période révolutionnaire qui, au milieu de ses injustices sanglantes, n'a pas essayé de dissimuler le crime qui était au cœur de ses actes⁴⁰. Cette contradiction insoluble de l'intérêt et du devoir reste le thème central de ce texte qui multiplie les exemples historiques. Chateaubriand évoque les *Essais* de Montaigne, avec les exemples des triomphes des Grecs sur les Perses⁴¹, et la victoire de Sparte contre Athènes en Sicile. La figure de Léonidas scelle le jugement porté sur cette conception fondée sur l'intérêt. L'attitude de ce héros des Thermopyles qui lutte avec ses trois cents hoplites contre toute l'armée perse, nous enseigne la supériorité incontestable du devoir et du sacrifice sur le vide et la nullité de l'intérêt trompeur et avilissant. Que serait toute la grandeur de la nation française et de toutes les autres nations sans ces valeurs morales ? L'enseignement de l'histoire doit nous convaincre que ces égarements nous conduisent dans une impasse et nous révéler les risques de ce système qui, selon les mots de Virgile, font que la France devient comparable à une fleur qui « se flétrit en mourant⁴² ».

Conclusion

Le mot *restauration* ne doit pas nous induire en erreur, il ne s'agit pas d'un retour anachronique vers l'Ancien Régime, mais d'une réhabilitation du passé dans le présent. Le passé historique ne signifie plus une rupture, mais plutôt un élargissement des visions qui peuvent accueillir à la fois les traditions de la vieille Monarchie, les principes de la République et ceux de l'Empire. Cette réhabilitation-restauration du passé est une voie ouverte vers l'avenir, car ceux qui assistent à ce changement s'élèvent au-dessus des déchirements historiques de la France. Cette force nouvelle s'appuie sur une vision renouvelée des choses, et s'enracine donc dans le passé ; elle réunit efficacement les restes des différents corps sociaux de la nation pour se heurter ensuite à une impossibilité, voire à une absurdité. Si, au cœur

³⁸ Cf. *Grands écrits politiques*, t. II, p. 531 : « Son succès ne sera pas sans résonance chez les romantiques, dont beaucoup, dont Lamartine et Victor Hugo en tête, professent alors un ardent royalisme ».

³⁹ Cf. *Grands écrits politiques*, t. II, p. 532 : « Pour Chateaubriand, l'"histoire physique" des sociétés, c'est-à-dire le matérialisme historique ou politique, coïncide avec la politique des intérêts, l'un et l'autre sont facteurs de despotisme et signifient d'une certaine manière la mort de l'homme ».

⁴⁰ Cf. *ibid.*, t. II, p. 541 : « Notre vieille monarchie était fondée sur l'honneur : si l'honneur est une fiction, du moins cette fiction est naturelle à la France, et elle a produit d'immortelles réalités. Était-ce pour l'intérêt ou le devoir que la fleur de la chevalerie française mourut à Crécy et à Poitiers ? Était-ce l'intérêt ou le devoir qui porta les bourgeois de Calais à livrer leurs têtes à Édouard ? »

⁴¹ Cf. Salamine, Platées, Mycale.

⁴² Cf. *Énéide*, IX, pp. 435-436 : « Purpureus veluti cum flos succisus aratro // Languescit moriens ».

de la Restauration, il y a une poésie, c'est bien celle du passé, mais ce passé ne peut pas effacer les leçons de la Révolution et de l'Empire. La volonté perpétuelle de Chateaubriand de concilier des idées parfois radicalement opposées, d'établir une sorte de synthèse à partir des éléments contradictoires, cet équilibre délicat entre les contraires est un trait significatif de sa pensée politique⁴³. Pair de France, ambassadeur, ministre et journaliste, Chateaubriand s'appuie sur les valeurs chrétiennes dans la vie politique et propose un modèle aristocratique. Il ne s'agit point de retourner à une forme anachronique qui rendrait impossible toute sorte de progrès, et encore moins de faire l'éloge d'une aristocratie hautaine qui ne pense qu'à conserver ses propres prérogatives. L'idéal aristocratique de Chateaubriand repose essentiellement sur l'image du « gentilhomme-citoyen – Bayard et Scipion réunis – chef de file, meneur d'opinion, et prescripteur de comportement »⁴⁴.

⁴³ Il se considère comme un « nageur entre deux rives ».

⁴⁴ Cf. *Grands écrits politiques*, t. I, p. 16 : « Une société ne vit pas sans modèle. La sienne n'était pas plus utopique qu'une autre ; Chateaubriand se souvient encore de Rousseau, mais il prône une citoyenneté imprégnée de valeurs aristocratiques, mise au service d'une monarchie républicaine ».